

Entre tous ces mystères, il en est un qui se présente tout d'abord à notre esprit au sujet de la Diana elle-même. Je ne parle pas de la destination de cette salle, car il ne peut exister aucun doute à cet égard. La tradition nous apprend qu'elle fut construite par le comte Jean I<sup>er</sup> pour les Etats du Forez, et, jusqu'en 1789, elle a servi à cet usage. Mais quelle est la pensée qui a présidé à ses dispositions intérieures, c'est-à-dire qui a réglé la répartition des écussons à la voûte et à la frise ? La voûte reproduit avec éclat quarante-huit écussons dont plusieurs appartiennent à des maisons souveraines, et qui, tous, sont répétés trente-six fois dans des caissons disposés en bandes parallèles alternativement rouges et bleues. La frise, à son tour, en contient ou plutôt en contenait environ cent quarante, avant les dégradations qui en ont fait disparaître quelques-uns, mais d'un module beaucoup plus petit, quoique répétant, au milieu d'autres blasons, la plupart des armoiries de la voûte.

Quelle est la signification de cette ordonnance ? Nos historiens et nos archéologues les plus distingués ne sont pas d'accord à ce sujet. Les uns ont pensé que la voûte avait pour objet de rappeler les alliances de nos comtes, et la frise les armoiries de la noblesse forézienne. Les autres ont cru voir dans cet ensemble de figures héraldiques une sorte d'armorial général de la France, ou tout au moins d'une partie de la France ; d'autres, enfin, ont supposé que cette décoration était destinée à rappeler le souvenir de quelque événement, de quelque fait mémorable, d'une croisade ou d'une assemblée féodale. Mais aucune de ces opinions ne répond pleinement aux objections qu'elles ont soulevées ; aucune n'a été sérieusement établie. Le choix des écussons qui se trouveraient à la voûte pour rappeler les alliances de nos comtes, ou pour